

Définition – contexte

Le Parc naturel régional de la Sainte-Baume, créé le 20 décembre 2017, rassemble 26 communes à cheval sur les départements du Var et des Bouches-du-Rhône. Il a pour missions de protéger le patrimoine, notamment par une gestion adaptée des milieux naturels et des paysages ; de contribuer à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, culturel et à la qualité de vie ; d'assurer l'accueil, l'éducation et l'information du public ; de réaliser des actions expérimentales dans les domaines cités ci-dessus et de contribuer à des programmes de recherches (art R333-1 du Code de l'Environnement).

Les espaces forestiers, occupant 70 % de la surface du Parc, constituent des espaces de vie et d'activités (tourisme, activités de loisirs et de détente, exploitation du bois, maintien des sols et de l'équilibre écologique...) diversifiés et remplissent de multiples fonctions économiques, sociales, paysagères et environnementales.

Ces espaces naturels voient leur fréquentation augmenter, notamment en période estivale, alors que dans le même temps les risques d'incendie de forêt sont à leur maximum. Parallèlement, tout au long de l'année cette fréquentation reste soutenue. Elle est générée en particulier par des pratiquants de loisirs et de sports de nature, que ce soit sous une forme ponctuelle liée à des manifestations sportives (trails, raids nature...) ou de façon permanente avec une activité prépondérante autour de l'itinérance. Le Parc souhaite accompagner l'organisation de ces projets pour permettre de préserver une cohérence entre ces pratiques et les enjeux du territoire. Par ailleurs, une des actions du Parc consiste à identifier les secteurs de dépôts sauvages en vue de leur évacuation, notamment avec l'équipe d'écogardes du Parc.

Dans le cadre de son plan d'actions et aussi du dispositif mis en place par la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur pour la prévention du risque incendie de forêt, le Parc Naturel Régional de la Sainte-Baume **recrute un.e écogarde** à l'année pour travailler avec la coordinatrice écogarde déjà en poste.

Missions & Activités

1. Appui à la coordination du dispositif estival de la Garde Régionale Forestière (gestion humaine, financière et logistique) :

- ✓ En lien avec la coordinatrice, participer à la préparation de la saison, l'encadrement et la formation des agents
- ✓ Participer sur le terrain aux missions des agents de prévention (information, sensibilisation du public sur le risque incendie, les bons comportements à adopter en milieu naturel, les lieux de découverte du territoire, alerte départ de feu, incivilités, pénétration massive de personnes dans les espaces naturels en cas de massif fermé...)
- ✓ Remplacer la coordinatrice lors des jours de repos (gestion des 12 agents saisonniers, des plannings, du matériel, des urgences, contacts avec les organismes de prévention des incendies de forêts sur le territoire...)
- ✓ Traiter les données recensées sur la fréquentation tout au long de la saison (participation à la rédaction d'analyses qualitatives et quantitatives)
- ✓ Participer à la rédaction des dossiers (bilans technique et financier)

Une autre vie s'invente ici

2. Suivi des manifestations sportives :

- ✓ Appui technique dans l'accompagnement des manifestations sportives (contact organisateur, réunions préparatoires, co-analyse du dossier technique du porteur de projet, soutien à la préparation et la rédaction des avis du Parc sollicités par les services préfectoraux)
- ✓ Réalisation d'un mini rapport d'activité par événement
- ✓ Contribution dans l'élaboration du dispositif d'accompagnement des manifestations sportives (charte de bonnes pratiques...)
- ✓ Présence le jour de la manifestation sportive en espace naturel afin de s'assurer de la bonne prise en compte des recommandations du Parc

3. Suivi de la fréquentation :

- ✓ Participation à la mise en place du dispositif d'évaluation de la fréquentation
- ✓ Gestion de la base de données fréquentation
- ✓ Pose, relevé et suivi des écompteurs

4. Suivi des dépôts sauvages :

- ✓ Vérifications terrain du recensement des dépôts sauvages
- ✓ Saisie bureautique (quantification, type de déchets...)
- ✓ Actions de nettoyages de sites

5. Participation aux actions de terrain en binôme avec la coordinatrice écogarde :

- ✓ Patrouilles pédestres (et prochainement équestres) de surveillance et de sensibilisation tout au long de l'année
- ✓ Veille naturaliste lors des présences terrain (observations et relevés)
- ✓ Suivi de la randonnée (recensement état des chemins / balisage / signalétique existant...)

L'écogarde recruté.ee devra être autonome tout en partageant certaines de ses missions avec la coordinatrice écogarde et représentera le Parc sur les thématiques dont il/elle sera le/la référent.e. Il.elle pourra par ailleurs être amené.e à mener toutes autres actions visant à la mise en œuvre de sa mission en collaboration avec les membres de l'équipe.

Cadre d'emploi de rattachement

Filière technique et/ou administrative, catégorie B.

Le recrutement pourra également se faire dans le cadre d'une mise à disposition ou d'un détachement d'autres collectivités ou organismes publics.

Durée du contrat

Agent titulaire de la fonction publique ou contractuel dans le cadre d'un CDD de 1 à 3 ans renouvelable.

Compétences, connaissances requises et aptitudes

Profil recherché :

Bac + 2/ Bac +3 dans un domaine lié à la gestion des espaces naturels ou au tourisme

Expérience professionnelle : 2/3 ans dans les domaines d'intervention du poste

Connaissances :

- Objectifs, enjeux et fonctionnement des PNR
- Connaissances juridique, technique et administrative de la pratique des loisirs en espaces naturels
- Autonomie en espace naturel obligatoire (orientation, lecture de carte, utilisation de GPS...)
- Pratique de l'anglais fortement souhaitée, la pratique d'autres langues étrangères serait un plus
- Connaissance du fonctionnement des collectivités territoriales
- Connaissances naturalistes appréciées

Savoir-faire & Savoir être :

- Aisance relationnelle, rigueur et diplomatie
- Aptitude à travailler en équipe et en binôme et à manager une équipe de gardes saisonniers
- Ecoute, sens du contact et du dialogue en particulier auprès des acteurs locaux, usagers, propriétaires, gestionnaires forestiers et des élus
- Aisance orale, bon contact avec le public, sens de l'écoute et de l'observation
- Techniques de négociation et de persuasion / gestion des conflits
- Maîtrise des outils bureautiques (Pack Office) et géomatiques (SIG)
- Aptitudes rédactionnelles et rigueur administrative
- Capacité de synthèse et de vulgarisation des connaissances
- Autonomie, esprit d'initiative et sens de l'organisation
- L'expérience d'écogarde et/ou de coordination d'équipes d'écogardes est fortement souhaitée
- Connaissances équestre et aisance à cheval serait un plus

Conditions d'exercice

- Localisation : bureau du Syndicat Mixte à PLAN D'AUPS SAINTE-BAUME
- Conduite de véhicule : permis B + véhicule personnel obligatoire
- Déplacements : réguliers sur l'ensemble des communes du territoire du Parc de même que sur le territoire régional et national. L'écogarde peut être amené à utiliser des modes de déplacement alternatifs adaptés aux distances et aux espaces à parcourir : vélo, cheval, véhicule tout terrain.
- Matériel / Uniforme : travail en tenue / uniforme
- Efforts physiques : présence régulière sur le terrain nécessitant une bonne condition physique
- Travail sur écran : utilisation quotidienne de l'outil informatique
- Contraintes horaires : Activité exercée en journée mais parfois en soirée et régulièrement le week-end entre avril et octobre ainsi qu'en période estivale (patrouilles, encadrement des écogardes, réunions, représentation du Parc lors de manifestations)
- Salaire indicatif : entre 1600€ à 1800€ net mensuel selon expérience et grille indiciaire de la Fonction Publique
- Date de prise de poste : Printemps 2021
- Poste sous la responsabilité de la Coordinatrice Ecogarde et de la Cheffe de Pôle Accueil, Education et Valorisation

Recrutement

Présentation de la candidature

Les candidatures (lettre de motivation + CV+ dernier arrêté de situation administrative pour les agents publics) sont à adresser par courriel à : recrutement@cdg83.fr

- **Préciser l'objet : candidature au poste d'Écogarde**
- Date limite de dépôt des candidatures : 30 novembre 2020
- Premier entretien prévu : décembre 2020 / janvier 2021

Contacts / Informations

Administratif : Centre de Gestion de la FPT

recrutement@cdg83.fr

Technique : Carole D'ANTUONI - Coordinatrice écogarde

Téléphone 04 42 72 35 22

Documentation élémentaire

Sur la structure et le projet de PNR Sainte-Baume : www.pnr-saintebaume.fr